

■ **Fondation de prévoyance pour le personnel de Similor SA**, à Carouge (GE) (FOSC du 05.09.2000, p. 6067). Les pouvoirs de Tenni Michel, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Bouillet Michel, membre du conseil, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Cuevas Salvador, de et à Meyrin, membre du conseil, signe collectivement à deux.

Journal no 8541 du 16.08.2002
(00611154 / CH-660.0.076.974-5)